

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

St Georges du Rosay



juin - juillet 2002

REGION
**PAYS DE LA
LOIRE**


SARTHE
CONSEIL GENERAL


Perche Sarthois

**VILLES
ET PAYS
D'ART
ET
D'HISTOIRE**



Dans le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

Présentation et origines

S'il n'est pas rare de trouver des silex du paléolithique et du néolithique sur le territoire de la commune, qui attestent la présence de diverses peuplades préhistoriques, c'est à proximité de la source de la Chéronne que s'installent dès le Moyen-Age, les premiers habitants qui fondent le village.

Ils tirent profit des blocs de grès d'une formation géologique appelée "Bartonien" pour édifier l'église et plus tard les maisons d'habitation.

Les origines de l'église, classée monument historique en 1994, sont romanes, comme l'attestent des ouvertures étroites -jours- actuellement rebouchées. L'une d'elles nous offre sur un linteau monolithique un décor en épis qui peut être daté du XI^e siècle.

A cette date l'édifice se compose uniquement de la nef, le chœur orienté avec ses arcs en plein cintre est une première extension du XII^e siècle. Ensuite, au XV^e est élevée une tour massive et haute, où se loge au rez-de-chaussée la chapelle nord. L'escalier de la tour, à noyau du XVI^e siècle, est identique à celui du château de Mondragon, à La Bosse, duquel dépend la paroisse. Peut-être pouvons nous émettre l'hypothèse que l'escalier a été commandité par le seigneur de Mondragon.

Une chapelle sud est ajoutée au XVI^e siècle.

Sa hauteur, la croisée d'ogives, la clef de voûte et la corniche en pierre du mur extérieur prouvent son origine seigneuriale, la distinguant très nettement du reste de l'édifice. En outre, on devine les restes d'une litre funéraire peinte aux armoiries d'un donateur trépassé.

A la fin du XVI^e siècle, l'église est fortifiée, en particulier par l'adjonction d'un avant corps muni de deux échauguettes pour se défendre pendant les guerres de religion.

Aucune modification n'est apportée au XIX^e siècle, excepté l'abaissement du niveau du sol en 1831 à cause du transfert du cimetière à l'extrémité du bourg.



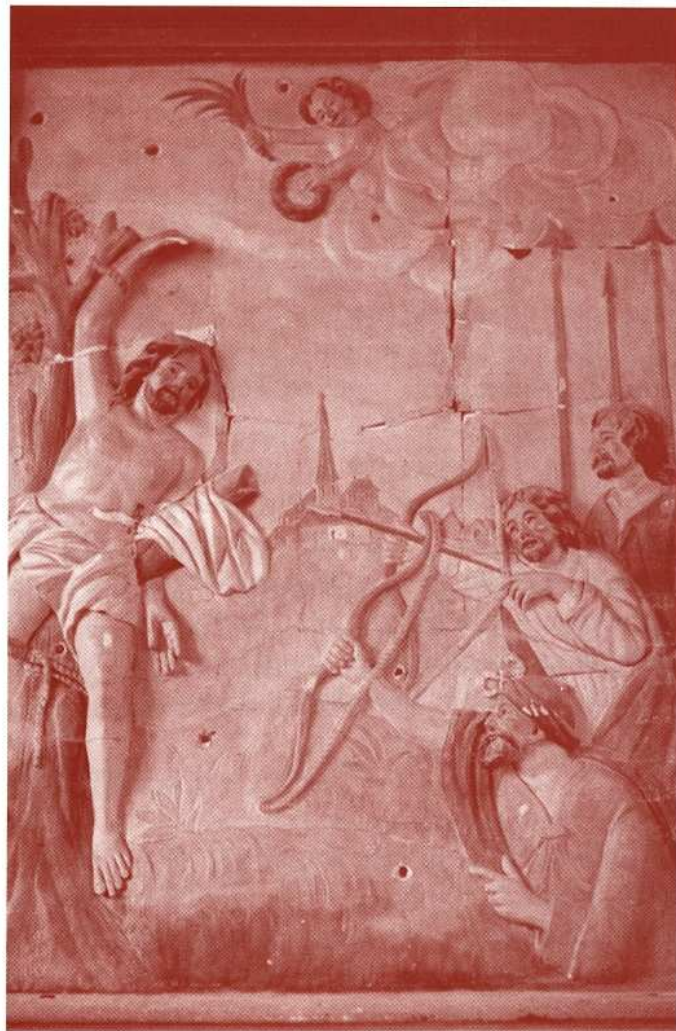
Le retable du maître autel en bois peint et doré du XVIII^e siècle, avec son décor à colonnes, angelots et pots à feu, est surmonté d'une statue très ancienne de St Georges terrassant le dragon.

Dans le chœur, l'épithaphe de Madame Elisabeth de Menon veuve de Messire René Vimeur de Rochambeau : *"La Ditte défunte Dame a doné à perpétuité aux pauvres du dit Saint Georges les trois*

boisseaux de seigle que la fabrique de ce lieu étoit tenue luy faire par chacun an"

Parmi les plus belles pièces de mobilier de l'église, se trouvent la cuve baptismale de la fin du XVII^e siècle en marbre noir de Sablé, le lutrin et la statue de Sainte Barbe dans la chapelle sud.

Enfin, la chapelle nord est dotée d'un retable en terre cuite ; matériau traditionnel de la région du Maine, représentant le martyr de St Sébastien.



L'église et la paroisse sont placés sous le vocable de Saint Georges.

Martyr mort vers 300 en Palestine, de nombreuses légendes entourèrent son nom, comme le terrassement d'un dragon pour sauver la fille d'un roi, tirée au sort pour être sacrifiée à la bête.

Cette dédicace tient probablement au lien qui unit le village au château de Mondragon.

Son fondateur fut probablement un croisé, or ces chevaliers ont donné une grande impulsion à la dévotion de Saint Georges.

Saint Georges du Rosay, aujourd'hui l'une des 9 communes de la Communauté de Communes de Maine 301 compte au dernier recensement de 1999, 386 rosayens.

En 1836, y vivaient 1400 habitants.

Cette forte croissance démographique du début du XIX^e siècle est notamment due au fait que Saint Georges se situe sur la route de Bonnétable à la Ferté Bernard. A partir de 1840, lorsqu'une nouvelle route est construite, passant par La Bosse et Aulaines, le village est alors progressivement abandonné, comme l'atteste Didot Bottin qui dénombre, en 1907, 891 habitants. Le village comptait encore de nombreux commerçants et artisans, entre autres sept cafetiers, quatre charrons, un bottier, un hôtel, deux sabotiers... et l'école, 150 élèves pour deux instituteurs !

Serge Pinson

Les seigneuries de St Georges du Rosay

La paroisse, qui apparaît dans les sources écrites en 1234, dépend de l'importante châtelainie de la Bosse dont le premier seigneur connu est Séquart de Mondragon à la fin du XII^e siècle.

Plusieurs anciennes seigneuries ont en outre coexisté sur le territoire paroissial, et si très peu d'informations sur leur histoire nous sont connues dans l'état actuel des recherches, certaines d'entre elles ont conservé des bâtiments permettant d'esquisser une typologie de ces demeures nobles.

Pendloup

Le manoir de Pendloup est très représentatif des petites demeures seigneuriales qui se multiplient notamment après la guerre de Cent Ans. A la fois résidence noble et siège d'une exploitation agricole, le site conserve aujourd'hui un logis caractéristique de la fin du XV^e siècle avec son toit à forte pente, son ancienne fenêtre moulurée, aujourd'hui reconvertie en porte, et la trace d'une baie à arc brisé et remplage sur l'un des pignons.

Face au logis, les bâtiments des communs dont la fuie, très massive, sont disposés en cercle autour de la cour, et attestent la fonction agricole du manoir. Cette cour était vraisemblablement fermée autrefois par une douve en eau en partie conservée.

La Milhoudière

Aucune information historique sur ce site, sinon qu'il a été au XVIII^e siècle propriété de la célèbre famille des Cassini. Toutefois, le toponyme semble formé avec un nom propre auquel a été ajouté le suffixe "ière", mode de formation des toponymes très courant au Moyen-Age, consécutif aux grandes campagnes de

défrichements. Il faut d'ailleurs noter qu'à proximité se trouve la Croix Milou.

Bien qu'à l'état de ruines, la Milhoubière conserve un très beau logis probablement du XV^e siècle, partie en pierre et partie en pans-de-bois et torchis. Son pignon à très forte pente possède plusieurs trous de boulins servant de pigeonnier. Disposés, ici aussi, autour de la cour, les communs construits en pan-de-bois et torchis semblent anciens. Le hangar en bois muni de sortes de bas-côtés est particulièrement remarquable.

Le Mortier

Ce manoir se compose d'un corps de bâtiment à toit en pavillon auquel ont été adjointes deux tourelles, l'une circulaire renfermant l'escalier à vis et l'autre de plan carré. Elles portent toutes deux des traces de fortifications aménagées au XVI^e siècle, vraisemblablement au cours des guerres de Religion, dans ce même contexte qui voit la fortification de l'église paroissiale. La meurtrière pivotante de la tourelle d'escalier est d'ailleurs du même type que celles qui existent sur l'église de Nogent le Bernard.



Le Mortier

L'Aunay

Si le logis présente aujourd'hui une belle façade ordonnancée du XVIII^e siècle, le fond du logis semble plus ancien, de même que certaines dépendances dont une grange à toit en carène, forme relativement peu courante dans la région. L'observation du cadastre ancien permet d'envisager une origine plus ancienne du site, centré au cœur d'une vaste parcelle circulaire munie, sur une partie au moins de son pourtour, d'importants talus de terre, vestiges d'une ancienne limitation de la propriété ou d'une mise en défense. La présence, à l'origine, à une centaine de mètres du groupe des croix de l'Aunay remontant au début du XIII^e siècle, atteste la présence d'une ancienne voie de communication à proximité du manoir. Ces croix, au nombre de 5 à l'origine, ont été installées à leur emplacement actuel à la fin du XVI^e siècle.

Rosay

L'histoire de cette ancienne seigneurie portant le nom du ruisseau éponyme de la commune, reste, encore une fois, assez peu connue. L'ancien moulin de Rosay aujourd'hui disparu en dépendait.

Devenue simple ferme, dépendant du château de Bonnétable, sans doute à la suite du legs de la paroisse à Hortense de Luynes par le duc de Chevreuse, la propriété est reconstruite entre 1850 et 1854 à l'instigation de Pauline d'Albert de Luynes, duchesse de Montmorency et propriétaire du château.

L'architecture des nouveaux bâtiments de cette "ferme-modèle", et notamment de la grange monumentale, est conforme aux principes d'une agriculture rationnelle et hygiéniste appliqués entre autres par les propriétaires de Bonnétable au XIX^e siècle.

Julien Hardy

L'église fortifiée de Saint Georges du Rosay

Les églises n'ont pas toujours été uniquement des lieux de culte, elles eurent aussi pour vocation de protéger la population en cas de danger. Le sanctuaire sous la protection divine est un asile pour tous ceux qui voulaient échapper à la justice des hommes.

En outre, l'église était le seul lieu public fermé construit en pierre, muni de murs épais dans le village.

L'adjonction de tour, avant d'y loger les cloches, offrait en premier lieu, pour les paroissiens, la possibilité de surveiller les alentours de l'église.

A Saint Georges du Rosay, la tour construite au XV^e siècle est massive et haute, dominant toute la paroisse. Avant de servir de clocher, elle était certainement une tour de guet, à l'image des hautes tours des forteresses.

Mais au XVI^e siècle, les guerres de religion entre protestants et catholiques obligèrent les paroissiens à se protéger davantage, les seigneurs locaux n'étant plus à même de les défendre.

En effet, les protestants, iconoclastes, ne cessaient, des années 1560 à 1590, de piller les églises, fracassant les portes, détruisant les statues, les ornements sacrés, et brisant les vitraux¹.

Très vite, les fabriques² décident d'aménager l'église pour la défendre de ces exactions, tout en protégeant aussi les villageois et leurs biens : *"Les habitants, à l'approche de l'ennemi, se rendaient à l'église avec ce qu'ils avaient de plus précieux et là se croyant hors dangers aux pieds de Marie, si vénérée dans le pays sous le nom de Notre Dame de Pitié, ils se défendaient hardiment"*³

A Saint Georges du Rosay, les troubles furent accentués par le fait que la seigneurie de Bonnétable était acquise aux réformés et celle de la Ferté Bernard aux ligueurs catholiques, appartenant à la famille de Guise. Ainsi de nombreuses églises rurales entre ces deux villes furent fortifiées comme à Nogent le Bernard, Saint Aubin des Coudrais, Dehault...

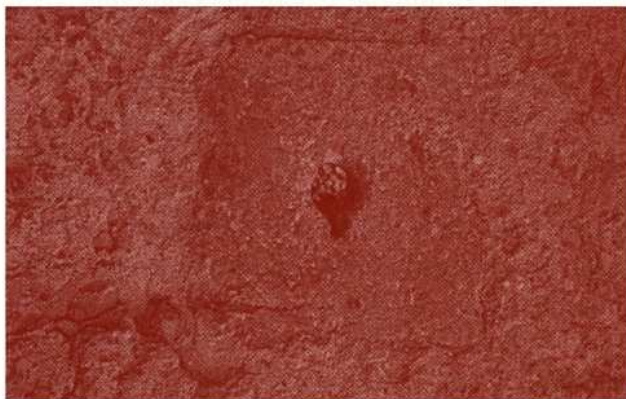
Alors que dans les églises, comme Saint Aubin ou Dehault, la défense se résume à l'aménagement d'une ou de plusieurs canonnières pratiquées dans les murs de la nef, la mise en défense de l'église de St Georges du Rosay fut beaucoup plus conséquente.

Un avant corps est en effet construit pour défendre l'entrée principale de l'église.

Comme l'édifice est surélevé par des marches, cet espace était stratégique, dominant les alentours. Il se compose d'un pavillon fermé muni de deux échaugettes aux angles. Il fut édifié à la hâte comme le prouve sa construction en grande partie en brique plus économique.



Des canonnières, pierres taillées ou trous entre deux briques, furent aménagées tout autour de l'avant corps, notamment dans les renforcements au niveau de l'encadrement de la porte, et autour des échauguettes.



une canonnière

Aux angles, les échauguettes élargissent le champ de tir aux abords de la nef. Enfin, selon Pesche, un crénelage surmontait l'édifice. Cet avant corps formait donc un pavillon militaire presque indépendant de l'édifice et ne dénaturait en rien sa vocation culturelle.

La fabrique dut alors se procurer des mousquets et un ou plusieurs vigiles surveillant continuellement l'église. Deux vigiles au moins devaient se loger dans les deux pièces de l'avant corps.

Les portes d'accès à l'église sont massives et barrées de l'intérieur par de lourdes poutres.

Cet imposant dispositif militaire était complété par une canonnière rectangulaire moulurée s'adaptant à l'artillerie nouvelle, une meurtrière sur le bas côté nord, et sur bas côté sud plusieurs canonnières moins soignées, réduites parfois à des trous informes pratiqués dans le mur (notamment à la chapelle sud.)

Ainsi munie d'une tour, d'un avant corps et de canonnières, l'église de Saint Georges du Rosay est devenue une véritable forteresse.

Saint Georges échappa au début du XVII^e siècle à la destruction des éléments de défense préconisée par l'église : en 1598 Monseigneur d'Angennes, évêque du Mans ordonne : *“que tous les forts et fortifications faites ci devant les églises et les maisons de Dieu soient démolis et que tous les coffres et meubles que le malheur des guerres y avait fait retirer en soient ôtés et que les dites églises ne servent plus dorénavant pour actions profanes mais qu'elles soient maisons d'oraisons et de dévotion”*.

La conservation des fortifications permit aux villageois de se défendre lors de nouveaux troubles, notamment à la Révolution, où les Chouans investirent le village.

Jérôme Côme

1 A Spay, les autels sont renversés, les cloches volées et les vitraux brisés. (LATRON, Les Eglises rurales du Maine.)

2 La fabrique est l'assemblée des paroissiens gérant les biens de l'église, à partir du XIV^e siècle

3 Tradition rapportée par le curé de 1847 de Nogent le Bernard (LATRON, Les Eglises rurales du Maine.)

Ces Chouans, nos ancêtres... _____

Les premières bandes de chouans se constituèrent vers le début de l'année 1794. Elles étaient surtout composées de jeunes paysans que la "levée en masse" de mars 1793, suivie de la loi de réquisition du mois d'août suivant, avaient rejeté dans la clandestinité.

Mais s'ajoutaient bien d'autres causes, la plus importante étant certainement la Constitution civile du clergé, qui privait la généralité des paroisses de leurs prêtres, comme ce fut notamment le cas à Nogent le Bernard, Aulaines, Terrehault, Roupperroux ou encore St Georges du Rosay.

Issus d'un mouvement spontané, les chouans s'organisèrent rapidement, formant, dans chaque paroisse, une compagnie ayant à sa tête un capitaine élu. Ils trouvèrent vivres et refuges dans les campagnes, mais aussi dans certains châteaux, comme celui de Courcival par exemple, alors que ceux de Bonnétable ou de Haut-Eclair à Nogent leur apportaient une aide plus discrète. Les forêts de Clossay ou de Goyette restaient cependant leurs principaux refuges.

Maîtres de la campagne, ils étaient moins bien implantés dans les bourgs, mais y possédaient des yeux et des oreilles qui leur permettaient de tout savoir sur les menées des "patriotes".

Les municipalités de notre canton, mis à part Bonnétable, et encore, étaient donc constamment sous leur pression, au point que les municipaux finirent par ne plus oser promulguer ou exécuter les lois révolutionnaires. Ce qui n'empêchait d'ailleurs pas le brûlage, de temps à autre, des archives municipales (Terrehault, Roupperroux, Nogent...)

Les chouans avaient adopté la tactique du harcèlement, procédant par des coups de mains ou des

embuscades, contre les suppôts du nouveau régime et les troupes "bleues". Ils avaient également mis au point une stratégie très efficace visant à empêcher le ravitaillement des villes, particulièrement en blé, ce qui occasionna de nombreux troubles à Bonnétable, notamment, ville alors importante.

Cette dernière subit d'ailleurs l'avanie d'être envahie, en avril 1795, par une troupe de chouans venue de Nogent et commandée par... Louise de Sallet, la fille du seigneur de Haut-Eclair. La troupe repartit à Nogent après avoir raflé toutes les armes qu'elle avait pu trouver.

A quelque temps de là, un détachement de bleus parvint à surprendre, à la tombée du jour, les chouans de Nogent. Ceux-ci se retirèrent, laissant toutefois quatre cadavres que l'on retrouva au petit matin dans les rues du bourg.

Après une première paix signée en avril 1795 et une autre acceptée en mai-juin 1796, une période de relative accalmie s'installa jusqu'en juin 1798, qui voit resurgir les troubles. La déchristianisation forcée, opérée par les républicains, que ce soit à Bonnétable, Nogent ou ailleurs y contribua beaucoup (découverte de messes clandestines à Jauzé, Nogent...).

Le mécontentement étant devenu général dans le Pays, les chouans recrutèrent à tour de bras, au point de pouvoir former, chez nous, une véritable armée "l'Armée royale du Maine" qui, le 15 octobre 1799, investit Le Mans : dans ses effectifs figurait la légion de Bonnétable, composée d'environ 400 chouans.

Le 2 janvier 1800, le bourg de Nogent était à son tour totalement investi par les chouans, accueillis à bras ouverts par la population. L'administration municipale étant partie se réfugier à Bonnétable, les chouans occupèrent la commune jusqu'au mois de mars.